



Attente de paiement carpa/avocat

Par **greg14**, le **16/07/2013** à **11:47**

bonjour le 6 mai le tribunal des prudhommes a condamne mon ancien employeur .jai des indemnites qui sont (aux dires de mon avocat) toujours bloque a la Carpa , je trouve cela long et suspicieux , sachant que le delais de la carpa sont normalement entre 3 semaines et 1 mois max normalement ... je ne comprend pas je doute que mon avocat ait "place " mes indemnitepourriez vous m eclairer ? cordialement